

Gestion de l'azote

Plan d'apport d'éléments nutritifs aux cultures

Exigences minimales

Le plan d'apport d'éléments nutritifs aux cultures vise à établir un équilibre entre les besoins agronomiques d'un système cultural et les éléments nutritifs qui sont déjà présents dans le sol et tout apport d'éléments nutritifs. Dans le cadre du Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC), le plan est élaboré pour optimiser la quantité d'engrais requise afin d'obtenir le rendement prévu, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) du système en limitant le risque d'un épandage excessif d'engrais, spécialement d'azote. **Le plan doit traiter, au minimum, les besoins d'azote pour la saison de croissance identifiée dans la demande de projet soumise au FAFC.**

Un plan d'apport d'éléments nutritifs aux cultures doit obtenir l'appui d'un professionnel qualifié (comme un spécialiste de la gestion des éléments nutritifs, un conseiller en cultures agréé, un agronome, etc.) pour réaliser une évaluation et dresser un plan écrit. Si une demande d'aide financière à frais partagés est soumise pour appuyer l'élaboration d'un plan d'apport d'éléments nutritifs aux cultures, ce plan doit être dressé par un expert- conseil qualifié **indépendant** qui ne doit pas avoir de lien de dépendance avec le demandeur. Une aide financière à frais partagés ne sera pas accordée pour les plans élaborés par le demandeur, ses partenaires d'affaires ou ses parents/enfants et frères et sœurs, reliés par le sang ou le mariage.

Pour être admissible à l'aide financière à frais partagés du FAFC, un plan d'apport d'éléments nutritifs aux cultures doit satisfaire les exigences minimales suivantes :

- Identité de la personne qualifiée qui a rédigé la lettre d'appui (nom, désignation – si cette personne est un conseiller en culture agréé, préciser le numéro de CCA – et signature)
- Liste de cultures dans chaque champ avec le rendement prévu et le travail du sol planifié (travail réduit, sans labour, etc.), y compris l'utilisation de toute culture de couverture
- Résultats d'échantillonnage du sol datant d'au plus cinq (5) ans, déclarés par champ, avec au moins un (1) échantillon composite prélevé conformément à des pratiques standards – l'analyse doit fournir des renseignements sur le pH, le phosphore (bicarbonate de sodium) et le potassium (acétate d'ammonium)
- Concernant au moins l'épandage le plus récent d'éléments nutritifs : types d'éléments nutritifs épandus (fumier, engrais synthétique, etc.) avec les modes d'épandage (en bandes latérales, à la volée, etc.), les taux et les dates/le calendrier d'épandage
- Concernant au moins le prochain épandage d'éléments nutritifs : types d'éléments nutritifs épandus (fumier, engrais synthétique, etc.) avec les modes d'épandage (en bandes latérales, à la volée, etc.), les taux et les dates/le calendrier d'épandage

- En ce qui concerne l'épandage d'éléments nutritifs, il faudrait tenir compte des rendements prévus et des taux d'assimilation des cultures, des crédits d'azote provenant de cultures antérieures (p. ex. cultures de fourrage ou de légumineuses déjà établies) et de la présence résiduelle d'éléments nutritifs provenant d'épandages antérieurs (fumier, engrais synthétique, etc.)

Le plan peut également renfermer des renseignements supplémentaires, comme :

- Recommandations liées à l'utilisation de pratiques/produits particuliers
- Renseignements sur les cultures et les conditions du sol, comme l'émergence des cultures, l'uniformité de la croissance ainsi que les dates de plantation et de récolte des cultures
- Renseignements sur les animaux d'élevage pour la production/gestion d'éléments nutritifs provenant du fumier, le cas échéant
- Plan d'urgence et pratiques de protection du sol recommandées pour les champs de la ferme

RESSOURCE UTILE

AgriSuite

AgriSuite est un ensemble d'outils gratuits créés par le MAAARO qui appuie l'élaboration de plans réglementaires et non réglementaires. Son outil de planification de la gestion des champs peut être utilisé pour saisir et déclarer de l'information portant sur plusieurs des exigences minimales d'un plan d'apport d'éléments nutritifs aux cultures. <https://agrisuite.omafra.gov.on.ca/>

Tutoriels sur AgriCartes

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser Google Maps ou AgriCartes, communiquez avec le personnel local de l'AASRO pour obtenir de l'aide gratuite. Cliquez ici pour leurs coordonnées. Vous trouverez les tutoriels à <http://omafra.gov.on.ca/french/landuse/gis/agatlas-help.htm>.

Exemple de croquis de site

